

...aires, Rome  
de fièvre

Inédit, le FN se cherche un chef

Qui succédera à Jean-Marie Le Pen? Entre sa femme Marine, favori et son ex-brûlé Bruno Gollu Bruno Gollu lutte ne se toujours Coup et du dy

ANCE... 10 DA

# 23

C'est le nombre de présumés activistes chiites bahreïnais inculpés samedi de «formation d'un réseau terroriste» visant à renverser le régime. Sept autres personnes, surtout des opposants politiques chiites, avaient été arrêtées en août pour le même motif. Bahreïn est un petit royaume du Golfe à majorité chiite, dirigé par une dynastie sunnite.

**VU DE KABOUL**  
Par LUC MATHIEU

## Karzai tend la main aux insurgés afghans

La liste des participants au Haut Conseil pour la paix devrait être connue dans les prochains jours. Selon la présidence afghane, elle inclura «des chefs du Front islamique de résistance et des femmes». D'ex-talibans et des membres du Hezb-e islami, le mouvement islamiste de Gulbuddin Hekmatyar, devraient ainsi en faire partie. Salaba «chaque membre» par le Royaume-Uni, la création de ce conseil entérine la volonté du gouvernement afghan d'établir des discussions avec l'insurrection.

La conférence de Kaboul, organisée le 29 juillet, avait abouti à un consensus, partagé par la communauté internationale, qui consiste à engager des pourparlers de paix avec les insurgés n'ayant pas la violence, reconnaissant la Constitution afghane et rejetant tout lien avec des groupes terroristes. Des négociations avec le Hezb-e islami semblent envisageables. Au printemps dernier, une délégation de cinq membres représentant Hekmatyar avait rencontré, à Kaboul, le président, Hamid Karzai, et plusieurs ambassadeurs, dont celui de la France. Le groupe islamiste se dit prêt à négocier sur un calendrier de retrait des armées étrangères et demande l'organisation de nouvelles élections. En contrepartie, il s'engage à ce que le pays n'accueille plus de camps

niens et en blessant trois. Il s'agit de la première attaque depuis les pourparlers de paix de Washington.

**GUATEMALA** Le président Avaro Colom a décrété l'état d'urgence sur tout le territoire guatémalteque, à la suite des inondations, qui ont fait au moins 36 morts ce week-end.

**CAUCASE** Cinq personnes ont été tuées et une trentaine blessées dans un attentat-suicide contre une unité militaire dans le Daguestan, au Caucase russe, en proie à une rébellion islamiste.

**GAZA** L'aviation israélienne a mené samedi soir trois raids dans le sud de la bande de Gaza, tuant deux Palestiniens et en blessant trois.

### L'HISTOIRE

## LE LIVRE QUI FAIT SCANDALE EN ALLEMAGNE

Fines les odes à l'équipe de foot black blanc beur. La rentrée, en Allemagne, est animée par le livre paru hier de Theo Sarrazin, haut fonctionnaire de la Banque centrale, qui reproche aux immigrants turcs et arabes de n'être que des «marchands de fruits et légumes». L'ouvrage dénonce le déclin de l'Allemagne sous le poids des immigrants musulmans. Sarrazin, déjà en passe d'être chassé du directoire de la Bundesbank pour des propos antisémites, a été vilipendé par la classe politique. Mais il glisse à l'opinion, selon une étude, un Allemand sur deux trouve qu'il y a trop d'étrangers. L'Allemagne compte 15,6 millions d'étrangers ou de nationaux d'origine étrangère, dont 4 millions de musulmans, sur 82 millions d'habitants.



## NOUVELLE-ZÉLANDE APRÈS LE SÉISME, LA TEMPÊTE

Les habitants de Christchurch, à peine remis du puissant séisme de samedi, se préparent hier à affronter une forte tempête. Le tremblement de terre, en pleine nuit, a causé des destructions massives mais n'a fait que des blessés, dont deux graves, parmi les 340 000 habitants de la deuxième ville de Nouvelle-Zélande. Le Premier ministre, John Key, a évoqué «un miracle» le tremblement de terre, de magnitude 7, est le plus dévastateur qu'ait connu le pays depuis quatre-vingts ans. Le centre-ville restait bouclé hier, bien que la plupart des infrastructures comme l'électricité, l'eau et les égouts, fonctionnent à nouveau. Mais depuis le séisme, Christchurch et sa région ont connu des dizaines de répliques. La tempête, avec des vents allant jusqu'à 130 km/h et de fortes pluies, était attendue dans la nuit de dimanche à lundi. PHOTO DAVID WETHE/REUTERS

«Oui, il faut se préparer à la fin de la Belgique. Sans quoi, on [les francophones, ndr] risque d'être les dindons de la farce.»

Laurette Onkelinx ministre belge de la Santé et des Affaires sociales, dans le quotidien la Dernière Heure

### LES GENS



## YOAV GALANT PREND LA TÊTE DE TSAHAL

Le nouveau chef d'état-major israélien a 51 ans. Il a été nommé hier par Benjamin Nétanyahou à la tête de l'armée pour remplacer Gaby Ashkenazi. Né à Jaffa en 1958, près de Tel-Aviv, le général Yoav Galant a quitté la marine pour l'armée de terre. En 2005, il avait supervisé le retrait israélien unilatéral de la bande de Gaza. Trois ans plus tard, c'est lui qui a dirigé la meurtrière offensive «Plomb durci» contre la bande de Gaza. PHOTO AP

## Sakineh: le fouet en plus des pierres

LAPIDATION La peine de l'Iranienne a été accrue de 99 coups de fouet. Et les appels à la clémence se multiplient.

Sakineh Mohammadi Ashtiani, déjà condamnée à mort par lapidation, a vu sa peine augmentée de 99 coups de fouet, a-t-on appris par son fils. Sajjad, contacté par le journaliste franco-iranien Armin Anelli (1) pour la revue la Règle du jeu - appartenant à Bernard-Henri Lévy (2). Sajjad Mohammadi Ashtiani, qui vit à Tabriz, tient lui-même l'information de Houtan Kian, l'avocat de Sakineh, informé samedi par des détenues de la prison qui venaient d'être libérées. Un juge iranien a confirmé la sentence, prise pour avoir propagé «la corruption et l'indécence», en raison de la publication d'une photo dans un quotidien britannique. Le London Times avait publié le 28 août la photo d'une femme sans foulard, affirmant qu'il s'agissait de Sakineh. Cette photo était en fait celle d'une activiste politique iranienne vivant en Suède. Vendredi, le journal s'est excusé de cette méprise.

Le ministre italien des Affaires étrangères a demandé hier aux autorités iraniennes «un geste de clémence».

firmé intervenir auprès des autorités iraniennes «par la voie diplomatique», et non «sous forme publique». «Le Saint-Siège suit cette affaire avec attention et implication», a indiqué le père Federico Lombardi, porte-parole du Vatican. Il a rappelé «la position de l'Eglise, opposée à la peine de mort», dont «la lapidation est une forme particulièrement brutale». Le pape

Benoit XVI n'a d'ailleurs fait aucune allusion au sort de Sakineh hier, lors de la prière de l'Angelus. Le ministre italien des Affaires étrangères, Franco Frattini, a demandé hier à l'Iran «un geste de clémence», tout en réaffirmant son «plein respect de toute «ingérence»», et en se défendant de toute «ingérence». Frattini s'est récemment déclaré disposé à rencontrer son homologue iranien, Manouchehr Mottaki, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, qui se tient prochainement à New York. Le gouvernement espagnol a publié vendredi une déclaration de soutien à Sakineh, exprimant le souhait que la lapidation soit «définitivement évitée». Ce matin, le chef de la diplomatie française, Bernard Kouchner, doit recevoir un des avocats de Sakineh avec BHL.

CA  
(1) <http://iran.blog.lemonde.fr>  
(2) BHL est actionnaire de Libération.

**( EN COLÈRE )  
LE 7 SEPTEMBRE**

**MOINS DE RETRAITE.  
MOINS D'EFFECTIFS.  
MOINS DE MOYENS.**

**QUE VA T-ON ENCORE  
COUPER DANS  
LE SERVICE PUBLIC ?**

**U.** Le service public, on l'aime, on le défend

Fédération Syndicale Unitaire

nce  
rée politique et sociale

# Nicolas Sarkozy joue son va-tout sur les retraites

Le président de la République tente de ressouder, sur cette réforme majeure, une majorité en proie au doute

Le dossier des retraites, la majorité comme le thème sécurité

Le dossier des retraites, la majorité comme le thème sécurité

Le dossier des retraites, la majorité comme le thème sécurité



Nicolas Sarkozy, le 2 septembre, lors d'une visite de l'usine Valinox Nucléaire à Montbard, en Côte-d'Or. PHILIPPE BOUASSIANT

### La session extraordinaire du 7 au 30 septembre

**Du 7 au 30 septembre** Assemblée nationale, projet de loi sur les retraites. Sénat, projet de loi sur la sécurité intérieure (Loisig).

**Du 13 au 17 septembre** Assemblée nationale, suite de l'examen et vote du texte sur les retraites (premier le 13 septembre), deuxième lecture du projet de loi sur les collectivités territoriales. Sénat, projet de loi sur l'interdiction du voile intégral, déjà adopté à l'Assemblée, et proposition de loi UMP sur la suspension des allocations familiales en cas d'absence de salaire, également adoptée par les députés.

**Du 20 au 24 septembre** Semaine réservée pour les journées parlementaires des différents groupes.

**Du 27 au 30 septembre** Assemblée nationale, projet de loi sur l'immigration, l'émigration et la nationalité. Sénat, projets de loi sur l'organisation du marché de l'électricité et sur la régulation bancaire et financière, déjà votés par les députés.

Le premier ministre, François Fillon, entendait une semaine entière sur les retraites. Ce n'est pas forcément un pari, car pas de temps, surtout d'automne, le cabinet de Sarkozy n'a pas eu le temps de réfléchir. Le projet de loi sur les retraites a été présenté à l'Assemblée nationale le 2 septembre. Mais le président de la République a voulu que le projet de loi soit discuté en séance plénière de l'Assemblée nationale le 7 septembre. C'est pourquoi le projet de loi a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre. Mais le président de la République a voulu que le projet de loi soit discuté en séance plénière de l'Assemblée nationale le 7 septembre. C'est pourquoi le projet de loi a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre.

Le projet de loi sur les retraites a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre. Mais le président de la République a voulu que le projet de loi soit discuté en séance plénière de l'Assemblée nationale le 7 septembre. C'est pourquoi le projet de loi a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre.

## La session extraordinaire du Parlement affiche un menu très chargé

**LE MENUS** de la session extraordinaire du Parlement, convoquée à partir du 7 septembre, est particulièrement chargé. Pour l'Assemblée nationale, le projet de loi sur les retraites sera examiné le 7 septembre. Le Sénat, quant à lui, examinera le projet de loi sur la sécurité intérieure le 7 septembre. Le projet de loi sur la sécurité intérieure sera examiné le 7 septembre. Le Sénat, quant à lui, examinera le projet de loi sur la sécurité intérieure le 7 septembre.

Le projet de loi sur les retraites a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre. Mais le président de la République a voulu que le projet de loi soit discuté en séance plénière de l'Assemblée nationale le 7 septembre. C'est pourquoi le projet de loi a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre.

### Retraites : le débat sacrifié

En l'occurrence, l'Assemblée nationale a été convoquée le 7 septembre. Mais le président de la République a voulu que le projet de loi soit discuté en séance plénière de l'Assemblée nationale le 7 septembre. C'est pourquoi le projet de loi a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre.

### Sécurité intérieure : toujours plus

Le projet de loi sur la sécurité intérieure a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre. Mais le président de la République a voulu que le projet de loi soit discuté en séance plénière de l'Assemblée nationale le 7 septembre. C'est pourquoi le projet de loi a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre.

### Collectivités : un texte en sursis

Le projet de loi sur les collectivités territoriales a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre. Mais le président de la République a voulu que le projet de loi soit discuté en séance plénière de l'Assemblée nationale le 7 septembre. C'est pourquoi le projet de loi a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre.

### Voile intégral : vers une adoption

Le projet de loi sur l'interdiction du voile intégral a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre. Mais le président de la République a voulu que le projet de loi soit discuté en séance plénière de l'Assemblée nationale le 7 septembre. C'est pourquoi le projet de loi a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre.

### Nationalité : la déchéance en débat

Le projet de loi sur la nationalité a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre. Mais le président de la République a voulu que le projet de loi soit discuté en séance plénière de l'Assemblée nationale le 7 septembre. C'est pourquoi le projet de loi a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre.

### Lois de finances : la quadrature du cercle

Le projet de loi sur les finances a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre. Mais le président de la République a voulu que le projet de loi soit discuté en séance plénière de l'Assemblée nationale le 7 septembre. C'est pourquoi le projet de loi a été présenté à l'Assemblée nationale le 7 septembre.

**EN COLÈRE**  
**LE 7 SEPTEMBRE**

**MOINS DE RETRAITE.**  
**MOINS D'EFFECTIFS.**  
**MOINS DE MOYENS.**

**QUE VA T-ON ENCORE**  
**COUPER DANS**  
**LE SERVICE PUBLIC ?**



Le service public, on l'aime, on le défend

